



**Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil Municipal  
De la Commune d'EMBRUN**

**Séance du 26 février 2026**

Délibération n° **2026-033**  
Objet : **Affectation des résultats  
2025 – Budget annexe du  
camping de la Clapière**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à 18h00,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le dix-neuf février deux mille vingt-six à  
la Salle de la Manutention,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Wiebke SILVE, à l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 17  
Nombre de votants : 23

**Présents :**

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Robert PELLISSIER, Monsieur Pierre BRUYAT.

**Représentés :**

Madame Barbara GASQUET donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
Monsieur Gérard MARCELLIN donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER  
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON  
Monsieur Patrice RENOUF donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE  
Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL  
Monsieur Olivier LEFRANCOIS donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA

**Absents excusés :**

Madame Claire SARDY  
Madame Véronique CONSTANS  
Monsieur Jean-Louis RIFFAUD  
Madame Ouria BLANCHET

**Absents non excusés :**

Madame Valérie BARTHELON  
Monsieur Vincent ESMIEU

-----

**Vu** l'avis favorable de la commission finances du 12 février 2026 ;

Suite à l'approbation du Compte Administratif, Madame le Maire présente les résultats de l'exercice 2025 du budget annexe du camping de la Clapière tels qu'ils ressortent du Compte Administratif 2025, qui font apparaître un résultat de clôture d'exploitation d'un montant de **263 220,95 €**.

Madame le maire propose au conseil l'affectation de cet excédent comme suit :

A – déficit de clôture d'investissement	- 63 336,47 €
B – Solde des restes à réaliser	- 6 632,10 €
<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>	<b>69 968,57 €</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>263 220,95 €</b>
<b>C – de couvrir le besoin de financement (1068)</b>	<b>69 968,57 €</b>
<b>D – de mettre en réserve complémentaire (1068)</b>	<b>133 252,38 €</b>
<b>E – de reporter en section d'exploitation le solde (002)</b>	<b>60 000,00 €</b>

**Madame le Maire entendu,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **APPROUVE** l'affectation des résultats 2025 du budget annexe du camping de la Clapière tels que détaillés ci-dessus.

Le 27 février 2026

Madame Le Maire  
Chantal EYMEOUD

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.  
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.

